

## Notes sur l'Acadie

Dorval Brunelle

Volume 11, Number 5, August–September–October 1969

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29746ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Collectif Liberté

### ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Brunelle, D. (1969). Notes sur l'Acadie. *Liberté*, 11(5), 49–53.

## *Notes sur l'Acadie*

Quand on pense à l'Acadie, on pense à un territoire mal défini du Nouveau-Brunswick et à la population francophone qui l'habite. L'Acadie, c'est cette autre face de nous-mêmes et que nous connaissons mal. On la compare parfois à la Gaspésie ; c'est vrai sur certains plans, surtout à cause de l'exploitation de la pêche. Mais l'Acadie se présente tout autrement. Le peuple acadien est un peuple qui a vécu seul. Isolés les uns des autres d'abord, les Acadiens sont concentrés en divers endroits des provinces maritimes et ces groupes ont établi peu de contacts entre eux, séparés qu'ils sont par la population anglophone. Isolés des autres Canadiens-français ensuite, surtout des Québécois qui n'ont pas pris conscience de leur existence et des avantages qu'ils pourraient tirer des échanges à créer avec eux. L'Acadien, pour sa part, conserve encore parfois du Québécois l'image du vendeur de commerce hâbleur et qui traverse la « frontière » pour l'exploiter.

Fermé sur lui-même, chaque groupe s'est attaché à survivre, et survivre n'était possible qu'à la condition de rester attaché à des traditions profondément ancrées dans la culture. Aujourd'hui encore, dans le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick, les pêcheurs utilisent les mêmes méthodes depuis plusieurs décennies. Peu d'entre eux sont parvenus à moderniser leur chalutier, les autres continuent à « s'arracher la vie en travaillant d'une étoile à l'autre. »

Dans les villes, ceux qui veulent s'adapter à un mode de vie nord-américain ont tôt fait de s'assimiler. La langue fran-

çaise représente pour eux un attachement à un mode de vie dépassé ; parler le français, « ça fait colon » ; parler le français, c'est ne pas pouvoir s'adapter. De toute façon, la langue française n'est d'aucune utilité puisqu'elle ne participe pas de la vie moderne.

On ne sait pas d'ailleurs d'où peut provenir cette attitude face à la langue : est-ce l'Anglais qui a développé cette conception négative du français, ou bien serait-ce le francophone qui aurait rejeté ses anciennes valeurs pour mieux se fondre à la majorité ? Les deux à la fois, dira-t-on. De toute façon, il apparaît assuré que le français ne pourra jamais faire partie intégrante de la civilisation actuelle à moins de procéder à des changements draconiens dont on voit mal comment ils pourraient être amenés et surtout appliqués. La survie du français ne s'impose pas à moins de créer des structures parallèles, d'alourdir considérablement l'administration et de grever davantage des budgets déjà insuffisants. D'autre part, la création de l'Université de Moncton peut sans doute jouer un rôle important à cet égard : la concentration d'une population francophone instruite fera contrepoids à l'omniprésente et monolithique culture anglophone. Mais il faut ajouter que Moncton est située en plein territoire à grande majorité anglophone. On semble avoir procédé à une espère de DISPERSION EN DOUCEUR, plutôt que de s'être efforcé à regrouper les forces actives d'un peuple en fonction de critères rationnels susceptibles d'assurer non seulement sa survie, mais surtout son développement. Sans compter que l'Université est la cause d'un durcissement dans l'attitude des anglophones et surtout dans celle des francophones en bonne voie d'allègre assimilation !

A côté de ces dilemmes citadins, à la campagne, c'est-à-dire en « territoire acadien », on retrouve une grande homogénéité dans la culture acadienne et ce, malgré que les gens de l'arrière pays communiquent peu avec ceux du littoral. Ici, les Acadiens vivent plus à l'aise ; ce pays est le leur, ils l'ont développé et façonné à leur image. L'Acadien est accueillant et bon vivant ; le moindre événement est prétexte à une fête. On ne sent ni la tension, ni le pessimisme qu'expriment ceux qui travaillent à la ville.

Pourtant cette vie est quand même en marge par rapport à celle du pays. Tant que l'on reste enfermé dans les structures qui ont assuré la survie, le monde peut paraître rassurant, mais dès qu'il s'agit de se transformer, de s'adapter à une civilisation industrielle, les chances de réussite semblent faibles. Comment assurer le développement de la société acadienne et surtout, comment intégrer ce développement à celui du Nouveau-Brunswick ?

Il existe bien sûr la Société Nationale des Acadiens pour défendre certains intérêts, mais faute d'une politique globale, ses réussites demeurent fragmentaires. Au lieu de s'orienter sur des politiques à long terme, au lieu de se fixer des objectifs d'ensemble, on aborde les problèmes selon l'ordre dans lequel ils se présentent. Il faut dire que la S.N.A. ne dispose d'aucun pouvoir politique et ne peut agir que comme groupe de pression.

D'autre part, on est actuellement à mettre sur pied un plan de développement régional pour le Nord-Ouest du Nouveau-Brunswick. Ce plan s'attache à scolariser la population et à moderniser l'exploitation de la pêche. On peut se demander à quoi peut mener la scolarisation tant que l'on ne procède pas, dans un même temps, à une étude prospective de la main-d'oeuvre ; à quoi peut servir de moderniser l'exploitation d'un secteur comme la pêche, alors que l'anarchie règne à l'intérieur de ce même secteur tant en ce qui concerne la mise en marché, la diversification de débouchés que l'établissement des prix. Tant que les buts n'auront pas été plus clairement définis, il y a de fortes chances pour que les moyens mis en oeuvre n'apportent pas les résultats escomptés. Il faudra penser le développement régional comme devant s'insérer dans un plan de développement plus vaste, à la fois à l'échelle provinciale et à l'échelle fédérale. Dans les conditions actuelles, on peut se demander si la scolarisation n'accélèrera pas le processus d'assimilation ou les mouvements de population vers le Québec. L'alternative est peut-être inévitable, mais il ne faut pas à ce moment-là créer d'illusions à partir des moyens qui sont présentement mis en place. Il apparaît évident que si l'on avait en tête la survie et le développement des Acadiens, on procéderait de toute autre façon ; ce déve-

loppement ne sera possible qu'à condition de créer une enclave économique-culturelle, c'est-à-dire des secteurs dans lesquels les Acadiens pourraient se développer et, en se développant, participer activement au développement du Nouveau-Brunswick dans son ensemble. Une autre formule ne peut que favoriser l'assimilation. Il n'est pas nécessaire de penser « enclave » dans un sens purement géographique, il faudrait surtout procéder en fonction des secteurs : la pêche peut servir ici d'exemple, d'autant plus que l'on a récemment procédé à l'installation d'une école de pêcheries à Caraquet.

Le problème fondamental et qui n'est pas prêt d'être résolu est le suivant : comment assurer aux Acadiens une participation adéquate dans le développement du Nouveau-Brunswick, une participation qui tienne compte de traits culturels particuliers, surtout la langue ? Il ne fait pas de doute qu'une culture ne peut survivre qu'en autant qu'elle repose sur une économie, aussi incomplète soit-elle, et cette économie n'est viable qu'à condition qu'elle s'intègre à une économie plus vaste, dont elle dépend et dont elle constitue en même temps un maillon nécessaire. On peut penser la création d'une telle « économie acadienne » soit en mettant sur pied de nouveaux secteurs, soit en décentralisant des secteurs existants.

De toute façon, il ne s'agit pas seulement d'éviter une homogénéisation qui ne peut être qu'appauvrissante sur le plan culturel et qui n'est pas nécessairement justifiée en vertu d'un critère de rationalité économique, il s'agit davantage de promouvoir le développement rationnel des groupes en tenant compte de leurs particularités propres. Si on a pu justifier des processus d'assimilation au cours du dernier siècle surtout en vertu d'une conception pragmatique, par souci d'efficacité, il ne fait pas de doute que nous nous dirigeons de plus en plus vers le développement des ressources humaines et qu'un tel développement sera d'autant plus enrichissant que les peuples auront su protéger leurs disparités culturelles. Il faut donc éviter l'uniformisation, éviter aussi de bloquer le développement des groupes en les tenant en dehors du développement de l'ensemble.

Les disparités culturelles sont des conditions du développement et de l'enrichissement des cultures. Une culture stagne à partir du moment où elle n'apporte plus rien à d'autres cultures, ou bien à partir du moment où elle n'emprunte plus ailleurs. Les Canadiens-français ont trop souvent considéré cet apport sur le plan strictement culturel, or si on veut l'étendre à la science ou à l'économique, encore faudrait-il s'en donner les moyens. On peut aussi se demander si les moyens qui sont mis à leur disposition à l'heure actuelle sont adéquats et susceptibles de permettre une telle participation.

Le système fédéraliste n'aura pas eu sa raison d'être si, pour subsister et progresser, il aura entraîné l'étouffement des minorités du pays. Il serait trop simpliste d'alléguer qu'au Nouveau-Brunswick le problème est insoluble du fait que les Acadiens ont moins de contrôle sur la politique que n'en ont les Québécois et qu'en conséquence, ils n'ont aucune chance de survie à moins de s'attacher à perpétuer la situation actuelle. A quoi a-t-on vu que la survie d'une culture est liée au seul niveau politique? Le taux d'assimilation des Canadiens-français à Montréal est-il si faible en comparaison de ce qu'il peut être en Acadie et pourtant les Québécois disposent du pouvoir politique depuis plus de cent ans! C'est bien une politique culturelle cohérente qu'il faut aux Acadiens et, s'il s'agit d'assurer le développement d'un peuple, il faut mettre à sa disposition les moyens économiques et politiques adéquats. Il ne s'agit pas de proposer une fragmentation du pouvoir, mais de penser une forme de participation.

Vouloir assurer le développement des Acadiens, c'est vouloir leur participation au développement du Nouveau-Brunswick, c'est intégrer sans assimiler. L'enrichissement ne vient pas à l'homme, ni à la société d'ailleurs, par le biais de l'efficacité. Le Québec aurait un rôle de premier plan à jouer dans le développement de l'Acadie par l'intermédiaire d'accords qu'il pourrait conclure avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick à condition que de tels accords ne négligent pas les aspects économiques et sociaux du phénomène.